

# GUIDE DE LECTURE DU PDI-OL

PLAN DIRECTEUR  
INTERCOMMUNAL  
2020 > 2040

[WWW.OUEST-LAUSANNOIS.CH/PDI](http://WWW.OUEST-LAUSANNOIS.CH/PDI)

 OUEST  
LAUSANNOIS

BUSSIGNY CHAVANNES-PRÈS-RENENS CRISSIER ECUBLENS  
PRILLY RENENS SAINT-SULPICE VILLARS-SAINTE-CROIX

# Ce guide doit vous permettre d'entrer plus facilement dans le cahier commun du Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL) en vous donnant quelques clés de lecture.

## Le PDi en bref

Ensemble, les huit communes de l'Ouest lausannois dessinent leur territoire à l'horizon 2040. Dans le respect de leurs spécificités, elles élaborent un Plan Directeur intercommunal (PDi-OL).

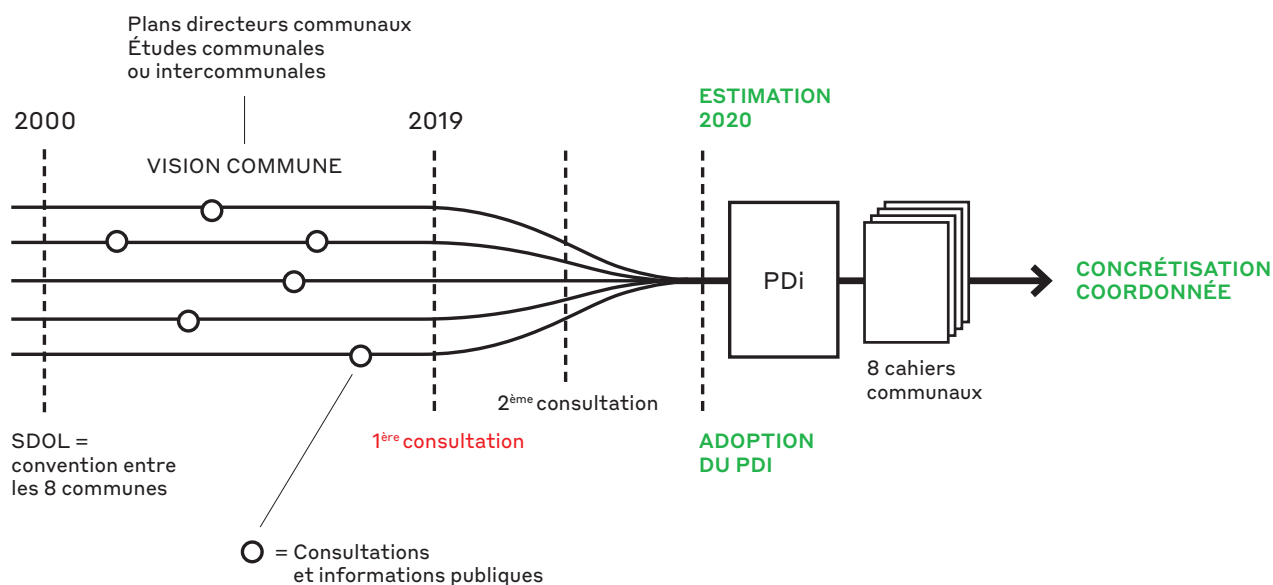
Ce plan expose les grandes orientations et les principes d'aménagement du district. Il offre une vision d'ensemble des projets et coordonne les actions sur le territoire.

Il est question de transports, d'urbanisme, d'activités économiques, de logement, de forêts, de parcs, de patrimoine, d'énergie, d'environnement, mais aussi d'espaces et d'équipements publics, etc.

Le PDi-OL est la feuille de route destinée à œuvrer à la qualité de vie des habitants pour les vingt prochaines années.

Le PDi-OL est contraignant pour les autorités. Il sert de guide pour les actions à entreprendre dans les 20 prochaines années afin d'accompagner la croissance démographique et économique de la région. Il remplace les huit plans directeurs communaux actuels.

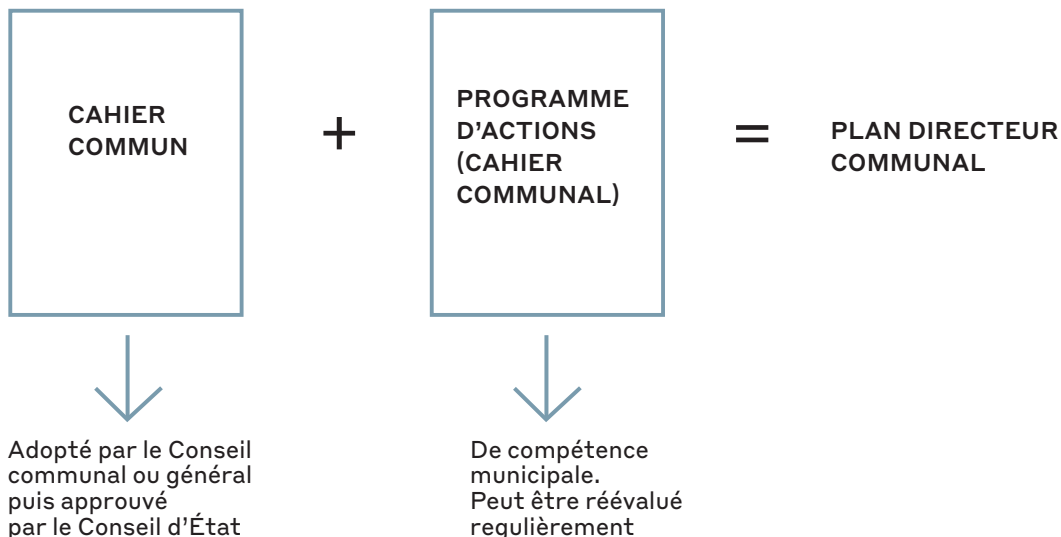
## LE PROCESSUS EN UN COUP D'ŒIL



# COMMENT SE STRUCTURE-T-IL ?

## En deux documents distincts

Le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois est constitué d'un cahier commun et de huit programmes d'actions communaux propres à chaque commune. Pour chacune, le cahier commun et son programme d'actions formeront ensemble leur nouveau Plan directeur.



## Composé de quatre grandes parties :

- une première qui présente le contexte territorial et de gouvernance dans lequel se déploie le Plan Directeur intercommunal ;
- une seconde relative au diagnostic ciblé donnant lieu à 13 enjeux et objectifs distincts ;
- une troisième qui développe le projet de territoire et ses sept orientations stratégiques dotés de leurs principes d'intervention ;
- et enfin une partie plus opérationnelle, qui comprend les stratégies de mise en œuvre adaptées au contexte, ainsi que des mesures répondant aux enjeux.



## UN DIAGNOSTIC CIBLÉ AVEC 13 ENJEUX ET OBJECTIFS

	ENJEUX	OBJECTIFS
1	LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE	Garantir une offre suffisante en logements et places de travail, adaptée en typologie et en répartition spatiale.
2	LE DÉVELOPPEMENT VERS L'INTÉRIEUR	Densifier de manière différenciée et qualitative à l'intérieur du périmètre compact.
3	LES CENTRALITÉS	Renforcer la vitalité des centralités et des quartiers et leur mise en réseau.
4	LES SITES D'ACTIVITÉS DU SECTEUR SECONDAIRE	Préserver des grands sites d'activités bien localisés et les restructurer.
5	LE DÉVELOPPEMENT DES HAUTES ÉCOLES	Favoriser le développement des Hautes Écoles et les intégrer dans le tissu urbain de l'Ouest lausannois.
6	LES CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES SPÉCIFIQUES DE L'OUEST LAUSANNOIS	Préserver et faire vivre le patrimoine en tant qu'éléments identitaires et traces de l'évolution du territoire.
7	LES MILIEUX NATURELS	Garantir la cohabitation des différents usages dans les milieux naturels, et les mettre en réseau.
8	LES ESPACES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS	Mettre à disposition de la population grandissante une offre en espaces et équipements publics en nombre, en qualité et en variété suffisantes, et les mettre en réseau
9	LES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES	Améliorer la qualité de l'air, diminuer l'exposition au bruit et adapter les projets aux risques environnementaux.
10	LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DU BÂTI ET LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES LOCALES	Réduire la consommation d'énergie du bâti par habitant et augmenter la part d'énergie renouvelable locale.
11	LA PERMÉABILITÉ DU TERRITOIRE	Améliorer la perméabilité du territoire et requalifier les voiries routières en espaces publics multimodaux.
12	LA CAPACITÉ DES RÉSEAUX DE TRANSPORTS	Répondre à l'augmentation de la demande en déplacements par les transports publics et la mobilité douce, ainsi que par la réorganisation du réseau routier autour de nouvelles jonctions.
13	LA GOUVERNANCE ET LA PARTICIPATION	À venir > Cet enjeu sera traité dans le chapitre « Stratégie de mise en œuvre »

## UN PROJET DE TERRITOIRE ET SEPT ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

### **Projet de territoire**

Un territoire multipolaire et varié, dynamique, paysager et accessible.

Carte : Le projet de territoire

---

### **Orientation stratégique 1**

Renforcer les centralités de l'Ouest lausannois et les mettre en réseau.

Carte 1 : Les centralités et espaces publics structurants

---

### **Orientation stratégique 2**

Répondre à la croissance démographique et économique en assurant la variété du territoire et en préservant ses qualités patrimoniales spécifiques.

Carte 2 : La variété du territoire

---

### **Orientation stratégique 3**

Conforter le rôle de l'Ouest lausannois comme territoire d'accueil pour les activités créatives et productives.

Carte 3 : Les sites d'activités et polarités d'équipements collectifs

---

### **Orientation stratégique 4**

Consolider les grands éléments paysagers de l'Ouest lausannois et gérer l'accueil du public.

Carte 4 : Les grands éléments paysagers

---

### **Orientation stratégique 5**

Renforcer le maillage d'espaces verts et d'espaces publics à toutes les échelles.

Carte 5 : Les espaces publics de proximité

---

### **Orientation stratégique 6**

Allier, à la densité, les qualités environnementale et énergétique.

Carte 6 : L'approvisionnement en chaleur

---

### **Orientation stratégique 7**

Garantir l'accessibilité tout mode à l'ensemble du territoire et accélérer le report modal vers la mobilité douce et les transports publics.

Carte 7a : Le réseau piétons  
Carte 7b : Le réseau vélos  
Carte 7c : Les transports publics  
Carte 7d : Les transports individuels motorisés

# TROIS FAÇONS DE LIRE LE PDI

## 1. Lecture complète **dans l'ordre**

Le PDi-OL reprend une structure classique pour un plan directeur, avec un partie introductive qui présente le contexte, puis un diagnostic de l'état actuel de l'Ouest lausannois. Ce diagnostic permet de fixer 13 objectifs pour l'évolution de la région. À ces objectifs, répond un projet de territoire et ses 7 orientations stratégiques. Finalement, vient un chapitre sur les mesures et les stratégies de mise en œuvre. Ce chapitre n'existe pas encore dans cette version. Il sera prêt pour la consultation et la validation finale.

## 2. Par **thématique** qui vous intéresse

Passez par le sommaire des **enjeux** ou des **orientations stratégiques** pour lire les chapitres qui sont en lien avec cette thématique.

### ENJEUX

Enjeu 1 La croissance démographique et économique
Enjeu 2 Le développement vers l'intérieur
Enjeu 3 Les centralités
Enjeu 4 Les sites d'activités du secteur secondaire
Enjeu 5 Le développement des Hautes Écoles
Enjeu 6 Les caractéristiques patrimoniales spécifiques de l'Ouest lausannois
Enjeu 7 <u>Les milieux naturels</u>
Enjeu 8 Les espaces et équipements publics
Enjeu 9 Les contraintes environnementales
Enjeu 10 La consommation d'énergie du bâti et les ressources énergétiques locales
Enjeu 11 <u>La perméabilité du territoire</u>
Enjeu 12 <u>La capacité des réseaux de transports</u>
Enjeu 13 La gouvernance et la participation

### ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le projet de territoire pour l'Ouest lausannois Un territoire multipolaire et varié, dynamique, paysager et accessible. Carte: Projet de territoire
<u>Orientation stratégique 1</u> Renforcer les centralités de l'Ouest lausannois et les mettre en réseau Carte 1: Centralités et espaces publics structurants
Orientation stratégique 2 Répondre à la croissance démographique et économique en assurant la variété du territoire et en préservant ses qualités patrimoniales spécifiques. Carte2: La variété du territoire patrimoniales spécifiques.
Orientation stratégique 3 Conforter le rôle de l'Ouest lausannois comme territoire d'accueil pour les activités créatives et productives. Carte3: Les sites d'activités et polarités d'équipements collectifs
<u>Orientation stratégique 4</u> Consolider les grands éléments paysagers de l'Ouest lausannois et gérer l'accueil du public Carte 4: Les grands éléments paysagers
<u>Orientation stratégique 5</u> Renforcer le maillage d'espaces verts et d'espaces publics à toutes les échelles. Carte 5: Espaces publics de proximité
Orientation stratégique 6 Allier, à la densité, les qualités environnementale et énergétique. Carte 6: Les ressources énergétiques
<u>Orientation stratégique 7</u> Garantir l'accessibilité tout mode à l'ensemble du territoire et accélérer modal le report vers les transports publics et la mobilité douce Carte 7a: Réseau piétons Carte 7b: Réseau vélos Carte 7c: Transports publics Carte 7d: Transports individuels motorisés

Exemple 1: Si on s'intéresse à la thématique autour de la nature

Exemple 2: Si on s'intéresse à la thématique autour de la mobilité

### 3. Par localisation géographique

Passez par les différentes **cartes** pour savoir quels principes d'intervention concernent l'emplacement qui vous intéresse ou sur lequel vous comptez intervenir.

